



MAI 2020

La crise sanitaire que nous vivons actuellement ne nous permet pas de faire notre traditionnel bulletin municipal. Vous trouverez ici les informations importantes concernant votre vie quotidienne. Vous pouvez également retrouver les dernières informations sur le site Internet de la commune ainsi que sur la page Facebook. Merci de votre compréhension.

immatriculation devra être le même que le

Suite aux dernières recommandations, et à minima jusqu'au 11 mai, vous devez rester confinés à domicile sauf besoins impératifs. Dans ce cas, vous avez l'obligation d'avoir en votre possession une attestation de déplacement dérogatoire afin de pouvoir circuler dans les cas strictement nécessaires. Ce document est téléchargeable sur le site du [Ministère de l'Intérieur](#)

Coronavirus : et si on s'organisait

Face à la crise sanitaire actuelle, les personnes isolées peuvent bénéficier depuis le début de la pandémie d'un portage de courses à domicile. Ce dispositif associe le CCAS et les points de vente LAMPAULAIS.

Les demandes peuvent être faites entre 10h et 12h00 tous les matins au 02 98 84 01 13 ou par le mail : accueil.lampaul-plouarzel@orange.fr.

De plus toutes les semaines un appel téléphonique sera passé à toutes les personnes de plus de 70 ans.

Des couturières bénévoles confectionnent actuellement des masques alternatifs en tissus qui seront mis à la disposition des habitants, les modalités de retrait, pour les personnes intéressées, seront communiquées par voie de presse.

DECHETTERIE :

La déchetterie est ouverte pour les particuliers aux jours et heures habituelles. Pour pouvoir y accéder le dernier numéro de votre

dernier chiffre du jour. Seuls les usagers dont

le numéro de plaque tombe un jour férié peuvent se rendre le lendemain dans les déchetteries.

MAIRIE :

Fermeture exceptionnelle : La Mairie reste fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Cependant, un accueil téléphonique est mis en place du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h30 au 02 98 84 01 13. Vous pouvez également consulter le site internet de la commune qui est actualisé au jour le jour et nous joindre par mail : mairie.lampaul-plouarzel@orange.fr

[En cas d'urgence : 06 85 70 15 94 / 06 60 58 60 36 / 06 48 73 63 75](#)

[Les salles communales resteront fermées jusqu'au 02 juin \(arrêté préfectoral\)](#)

COLLECTE DES DECHETS :

La collecte des ordures ménagères, ainsi que des recyclables, est maintenue.

URBANISME : PROROGATION DES DELAIS D'INSTRUCTION :

En application de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020, les délais applicables aux demandes présentées aux autorités administratives sont suspendus pendant la période d'urgence sanitaire. Cela concerne notamment les demandes formulées en matière de droit des sols (déclaration de travaux, permis de construire, permis d'aménager, déclaration d'intention d'aliéner etc.) et dont les délais expirent entre le 12 mars 2020 et l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire.

PAIEMENT DES MOUILLAGES DE PORSPAUL - PAIEMENT JUSQU'AU 30 MAI :

Les encaissements des cotisations du Port de Porspaul reprennent. Vous pouvez effectuer votre paiement par chèque libellé au nom du Trésor Public (avec copie des papiers du bateau et attestation d'assurance) soit le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie (située sur le muret devant la Boulangerie) soit par la poste. Vous pourrez également effectuer votre paiement lors des permanences qui se tiendront en Mairie du lundi 11 au vendredi 15/05 de 10h à 12h (prévoir papiers du bateau et assurance). **ATTENTION : dernier délai pour le paiement : 30 mai 2020.**

ACCES AUX PLAGES ET SENTIERS COTIERS INTERDIT :

Suite à l'arrêté préfectoral du 15 avril dernier, l'accès aux plages du littoral, aux espaces de stationnement les desservants et aux sentiers littoraux, est interdit jusqu'à nouvel ordre.

Concernant l'accès aux Ports il est rappelé que seuls les professionnels, peuvent naviguer pour convoier un bateau vers un port ou au mouillage (le propriétaire particulier ne peut donc être présent pour cette manœuvre) et que la pratique de plaisance reste interdite tant que le confinement n'est pas levé pour cette activité.

COVID 19 : VOS COMMERCANTS SE MOBILISENT POUR VOUS

Nous vous rappelons que tous nos commerces (Pharmacie, Bureau de Tabac Le Galion, Epicerie Le Proxy, la Boulangerie La Lampaulaise) sont ouverts et vous accueillent tous les jours.

Par ailleurs, nos restaurateurs ont mis en place un système de plats à emporter. Contact : Auberge du Vieux Puits au 02 98 84 09 13 et le Triskell au 02 90 91 60 97.

- Le marché hebdomadaire du jeudi est maintenu uniquement pour le secteur alimentaire. Nous vous demandons, toutefois de respecter la distance de sécurité d'1mètre 50 minimum entre chaque personne.
- Le vivier de Beg Ar Vil (vente de crustacés et d'huîtres) sera présent chaque samedi devant la boulangerie.
- La ferme Biovallée vous donne la possibilité de commander vos légumes sur son site internet: <http://www.fermebiovallee.sitew.fr/>

CRUSTACÉS : vente directe du bateau LORELEI, contact : Marc BAUDOIN
06 63 18 01 85

LES SERRES JEZEQUEL de Trohoat assurent la vente de tomates en direct tous les vendredis de 15h à 18h,

Merci de soutenir nos artisans et nos producteurs locaux. 🍅🍅

CCPI :

CLIC / action gérontologique : maintien d'un accueil téléphonique (**02 98 84 94 86**) du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ou par mail à clic-iroise@ccpi.bzh, personnalisé.

Relais Parents Assistantes Maternelles : par mail uniquement

Secteur Nord : Rpam.nord@ccpi.bzh

Secteur Centre : Rpam.centre@ccpi.bzh

COMMEMORATION NATIONALE DU 08 MAI.

Compte tenu des mesures de confinement la cérémonie du 8 mai 2020 se déroulera sans public. Seul un dépôt de gerbe aura lieu au cimetière en présence des portes drapeaux. Si vous souhaitez participer à cette journée nationale vous pouvez, à la demande du

Président de la République, pavoiser vos
fenêtres aux couleurs nationales.